

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2016

---

TRAVAIL - (N° 3909)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1242

présenté par  
M. Sirugue

-----

### ARTICLE 40 QUATER A

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« et suivants »

le mot et la référence :

« à L. 1253-23 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.